

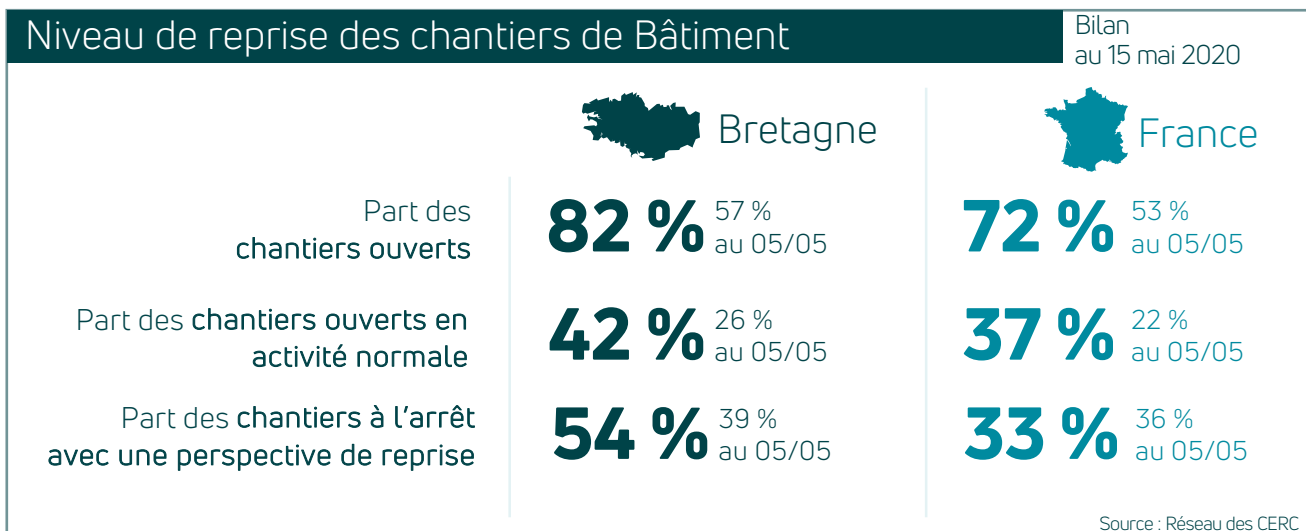
La Cellule Economique de Bretagne reste mobilisée pour poursuivre ses missions, adapter ses outils et rendre compte de la situation actuelle inédite vécue par les acteurs de la filière construction en Bretagne.

En lieu et place de nos notes de conjoncture habituelles, nous vous proposons cette note de conjoncture flash synthétisant les dernières informations économiques disponibles, permettant de mesurer les impacts de la crise sanitaire liée au Covid 19 sur l'activité de la filière construction en Bretagne et de suivre la reprise en cours dans le secteur.

Au 15 mai 2020, **82 % des chantiers de Bâtiment sont ouverts** en Bretagne (contre 57 % le 5 mai), plus qu'au niveau national (72 %). Parmi ces chantiers ouverts, 42 % affichent une activité normale (contre 26 % le 5 mai) et 40 %, une activité ralentie.

Parmi les chantiers à l'arrêt, 54 % ont une perspective de reprise à court terme en Bretagne (contre 33 % en France).

Le nombre de **demandes préalables d'activité partielle** continue de progresser, sur un rythme moindre par rapport aux semaines passées : 1,42 million de salariés du secteur de la construction en France sont concernés par une demande préalable d'activité partielle, au 18 mai selon la DARES (à noter que 1,07 million de salariés du secteur de la construction ont effectivement été placés en activité partielle au mois d'avril 2020 en France), 64 000 en Bretagne (estimation Cellule Economique de Bretagne).



En Bretagne, **les chantiers sous maîtrise d'ouvrage publique**, à l'arrêt depuis le 17 mars, reprennent progressivement sur l'ensemble de la Bretagne, avec la mise en œuvre de protocoles spécifiques afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Début mai, la Sembreizh a annoncé la reprise de 26 de ses 31 chantiers situés sur l'ensemble du territoire, dont le lycée de Liffré. Les quatre conseils départementaux ont également relancé certains de leurs chantiers, par exemple de travaux routiers profitant d'un trafic modéré (sur la RD 786 dans les Côtes d'Armor, la RD 788 dans le Finistère ou encore la RD 137 en Ille-et-Vilaine), mais également les travaux dans les collèges (à Hillion, à Saint-Brieuc, à Bannalec...). Les EPCI et les communes ont, elles aussi, rouverts tout ou une partie de leurs chantiers de BTP ; c'est aussi le cas des syndicats (électricité, eau et assainissement), comme Morbihan Énergies, qui a fait appel à un coordinateur spécialisé dans la sécurité des chantiers pour élaborer un protocole précis, basé sur le guide OPPBTP, transmis à l'ensemble des entreprises.

Au-delà de la reprise actuelle des chantiers, l'attention aujourd'hui doit être portée sur l'activité à venir, avec le suivi notamment de deux indicateurs : le niveau de reprise lié au redémarrage de l'instruction des permis de construire à partir du 24 mai (suspendue depuis la mise en place de l'état d'urgence sanitaire) et la baisse très importante des appels d'offres (- 66 % d'appels offres publiés dans les Travaux Publics entre les semaines 12 (16 au 20 mars) et 18 (27 au 30 avril) de l'année 2020 par rapport à la même période de l'année passée en Bretagne).



Reprise des chantiers de marchés publics : des exemples

22

Station d'épuration Pléguien



Maître d'ouvrage :

Leff Armor Communauté



Montant des travaux initial :

1,32 M€



Dates de travaux initiales :

Février 2020 – janvier 2021

Reprise :

Mai

Réévaluation de la livraison:

Non précisé

Leff Armor Communauté a annoncé la reprise de plusieurs de ses chantiers, avec la mise en place d'un protocole spécifique pour respecter les règles sanitaires. Les travaux de la station d'épuration à Pléguien ont notamment repris en mai. Leff Armor Communauté a également annoncé la reprise des commissions d'attribution de ses marchés publics.

22

Collège Jean-Racine Saint-Brieuc



Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental des Côtes d'Armor



Montant des travaux initial :

15,0 M€



Dates de travaux initiales :

Été 2018 – avril 2020

Reprise :

06 avril

Réévaluation de la livraison:

Juin 2020

Les travaux du collège de Saint-Brieuc ont repris le 6 avril, dans les conditions prévues par le guide OPPBTP, sur la base du volontariat des entreprises. Fin avril, une trentaine de personnes travaillaient sur le site, soit une dizaine de moins que la normale. Cette reprise partielle entraîne un retard de livraison, qui ne sera pas effective avant le 2 juin. La dernière tranche de destruction de l'ancien bâti, qui devait se faire à la rentrée en site occupé, est conditionnée par la possibilité d'avoir déménagé dans les nouveaux locaux.

29

Stade aquatique Douarnenez



Maître d'ouvrage :

Douarnenez Communauté



Montant des travaux initial :

8,7 M€



Dates de travaux initiales :

Juin 2018 – septembre 2020

Reprise :

11 mai

Réévaluation de la livraison:

Non précisé

Après deux mois d'arrêt, les travaux du stade aquatique ont repris de manière progressive le 11 mai. Avec la mise en place de nouvelles normes sanitaires, 18 personnes maximum peuvent travailler sur le chantier. Les plannings, réalisés par l'architecte, sont prévus pour la semaine en cours et la suivante, afin de permettre aux entreprises de connaître l'avancée du chantier en temps réel. La livraison de l'équipement, initialement prévue pour l'été 2020, n'est pas encore estimée par le maître d'ouvrage.

29

Collège Jean-Jaurès Bannalec



Maître d'ouvrage :

Conseil départemental du Finistère



Montant des travaux initial :

6,6 M€



Dates de travaux initiales :

2020 - 2023

Reprise :

Mai

Réévaluation de la livraison:

Non précisé

Depuis le 18 mars, les travaux de restructuration du collège ont été stoppés. Les réunions de chantiers ont été relancés et les travaux, qui auraient dû être réalisés en site occupé, reprennent progressivement. D'importants retards sont d'ores et déjà à prévoir.



Reprise des chantiers de marchés publics : des exemples

35

Ligne b du métro Rennes



Maître d'ouvrage :

SEMTCAR



Montant des travaux initial :

1,3 Md€



Dates de travaux initiales :

Janvier 2014 – Décembre 2020

Reprise :

04 mai

Réévaluation de la livraison:

Printemps 2021

Après 2 mois d'arrêt, les travaux ont repris sur la future ligne b du métro rennais. Initialement prévue pour le 21 décembre 2020, la ligne ne sera ouverte qu'au printemps 2021. En effet, si les travaux ont pu reprendre, le maître d'ouvrage souligne que « le rythme des travaux ne sera plus le même à la reprise compte tenu des mesures spécifiques » liées aux règles sanitaires et de distanciations. Ces nouvelles règles ont abouti à l'établissement d'un protocole de reprise et d'un nouveau règlement de chantier, mais également au renforcement des moyens de contrôle des nouvelles procédures avec du personnel spécifique. Ainsi deux à trois fois moins d'ouvriers sont présents en même temps qu'avant le confinement.

56

Pôle multimodal Auray



Maître d'ouvrage :

Auray Quiberon Terre Atlantique



Montant des travaux initial :

28,0 M€



Dates de travaux initiales :

Septembre 2019 - 2021

Reprise :

Avril

Réévaluation de la livraison:

Non précisé

Après l'interruption de l'ensemble de ses travaux, le 17 mars dernier, Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) a annoncé la reprise des chantiers dans la mesure où les entreprises respectent scrupuleusement les règles de sécurité sanitaire indispensables. Les travaux de réaménagement de la gare et de ses alentours ont repris avec l'aménagement d'espaces de stationnement et de la voie d'accès à la zone nord de la gare (située dans la commune de Brec'h), ainsi que la construction du futur bâtiment voyageurs, côté Auray.

35

Lycée Simone Veil Liffré



Maître d'ouvrage :

Région Bretagne (Sembreizh)



Montant des travaux initial :

46,8 M€ TTC



Dates de travaux initiales :

1^{er} trimestre 2018 – septembre 2020

Reprise :

Avril

Réévaluation de la livraison:

Septembre 2020

Les travaux de construction du lycée Simone Veil à Liffré ont repris, comme 25 autres chantiers sous maîtrise d'ouvrage de la Sembreizh. Le lycée devrait ouvrir, comme prévu, en septembre 2020, mais partiellement. Ce projet de 46,8 M€ est composé de plusieurs bâtiments indépendants, l'effort va être mené sur deux d'entre eux afin de disposer en septembre 2020 de 13 salles de cours, du restaurant scolaire et du centre de documentation. Sur ce chantier, en suivant les préconisations du guide OPPBTP, Sembreizh a pris en charge les nouvelles installations de chantier, la création d'un référent « hygiène et sécurité » ainsi que l'extension des missions du coordinateur SPS.

56

Gendarmerie Saint-Avé



Maître d'ouvrage :

Vannes Golfe Habitat



Montant des travaux initial :

6,0 M€



Dates de travaux initiales :

Avril 2019 – Juillet 2020

Reprise :

06 avril

Réévaluation de la livraison:

Non précisé

Vannes Golfe Habitat a annoncé la reprise, le 6 avril, du chantier de la future gendarmerie de Saint-Avé. Cette reprise se fait à une cadence faible, liée à la difficulté de mettre en place la co-activité, dans le respect des nouvelles normes sanitaires, sur un chantier déjà avancé.



Exemples d'aides des collectivités locales

Les collectivités locales bretonnes ont engagé des actions afin de soutenir le secteur économique. Elles ont largement contribué au Fonds Covid Résistance mis en place par la Région Bretagne, les 4 conseils départementaux et la Banque des Territoires, avec un versement en général équivalent à 2 € par habitant de la circonscription (par exemple 0,9 M€ pour Rennes Métropole, 0,3 M€ pour Saint-Brieuc Armor Agglomération, 0,2 M€ pour Dinan Agglomération et Quimper Bretagne Occidentale, 0,18 M€ pour la communauté de communes du Kreiz-Breizh, ...).

En parallèle de cette contribution, plusieurs collectivités ont mis en place des actions spécifiques afin de soutenir l'activité au sein de leur territoire, que ce soient en termes d'aides à la trésorerie, à l'investissement ou encore de relance des marchés publics (quelques exemples) :

Aides à l'investissement :

- **La ville de Brest et Brest Métropole (29)** ont mis en place un dispositif d'aide, doté de 0,25 M€, destinée à toute entreprise commerciale ou artisanale de 7 salariés maximum et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 1 M€ HT, afin de subventionner 50 % des investissements et travaux d'amélioration des locaux professionnels, notamment rendus nécessaires par les contraintes sanitaires (jusqu'à 5 000 €).
- **Rennes Métropole (35)** a lancé l'AI COVID 19 (Aide à l'investissement COVID-19) : doté de 1 M€, ce dispositif permet d'aider les entreprises à réinvestir et à s'adapter aux modifications de leurs activités liées à la crise (aides directes, non remboursables).

Aides à la trésorerie :

- **Lannion-Trégor Communauté (22)** a lancé, en partenariat avec Initiative Trégor-Anticipa, un prêt d'honneur «Lannion-Trégor Transition Covid-19».
- **Loudéac Communauté Bretagne Centre (22)** a lancé le «Pass communes solidaires», dispositif de solidarité destiné aux TPE du territoire, doté de 1 M€.

Relance des marchés publics :

- La **Préfecture de région de Bretagne** a annoncé, via sa plateforme régionale des achats, avoir payé les prestations du mois de mars pour l'ensemble des entreprises titulaires d'un marché régional, ainsi que pour l'intégralité des entreprises dans le cadre des marchés à prix forfaitaires pour l'ensemble des prestations diligentées aux mois de mars et d'avril. Les délais d'exécution seront prolongés en accord avec les titulaires et les avances, augmentées (ordonnance du 25 mars 2020),
- **Saint-Brieuc Armor Agglomération (22)** : versement d'une partie du montant des marchés en cours de travaux (60 % au redémarrage des travaux),
- **Quimper Bretagne Occidentale (29)** : versement d'une avance de 5 à 30 % aux entreprises détenant un marché public supérieur à 50 000 € pouvant aller jusqu'à 60 % du montant initial,
- **Morlaix Communauté (29), Saint-Malo Agglomération (35)...** : accélération des paiements en cours aux entreprises prestataires, poursuite des consultations et procédures de mise en concurrence, annulation des pénalités de retard et prolongation des délais d'exécution,
- **Lorient Agglomération (56)** : introduction d'une clause offrant la possibilité aux entreprises de bénéficier d'une avance de 30 % du montant du marché, portée à 60 % dès lors que le marché est conclu entre le 12 mars 2020 et la fin de l'état d'urgence sanitaire, augmentée d'une durée de deux mois, selon les dispositions de l'ordonnance du 25 mars 2020.

Sources utilisées dans cette note : Enquête flash Réseau des CERC, Presses régionales (Ouest France, Le Télégramme) et spécialisées (Le Moniteur), ministère de l'emploi

Membres fondateurs :



Membres de droit :

Préfecture de la région Bretagne
 Conseil régional de Bretagne
 Trésorerie Générale
 Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
 Direction Régionale de l'Alimentation, de

l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
 Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)
 Banque de France

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne (DIRECCTE Bretagne)

Membres actifs :

Aro Habitat Bretagne
 Association Bretagne Interprofessionnelle des Bois (ABIBOIS)
 Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
 Caisse des Dépôts de Bretagne
 Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
 Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère

Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
 Crédit Mutuel Arkéa
 ENEDIS - Direction régionale Bretagne
 Fédération du BTP des Côtes d'Armor
 Fédération du BTP du Finistère
 Fédération du BTP d'Ille & Vilaine
 Fédération morbihannaise du BTP
 Fédération Ouest SCOP BTP

Fédération des Promoteurs Immobiliers de Bretagne
 Société d'Economie Mixte des Transports Collectifs de l'Agglomération Rennaise (SEMTCAR)
 Syndicat des négociants en matériaux de construction de Bretagne
 Rennes Métropole
 Territoires et Développement